

Dossier de Demande d'Enregistrement ICPE et d'Agrément « Centre VHU »

PRESENTATION DU PROJET

Demandeur :

LA PIECE AUTOMOBILE 95

SITE CONCERNE PAR LA DEMANDE :

10 Chemin du Moulin A Vent
95410 GROSLAY

Dossier DDEE n° 7523
Date : 05/10/2023

Dossier constitué par la société LA PIECE AUTOMOBILE 95,
avec la collaboration du bureau d'études ASSYST ENVIRONNEMENT



SIÈGE SOCIAL

7, avenue Désirée 92250 La Garenne-Colombes
Tél. : +33 1 41 19 94 93 • Fax : +33 1 41 19 94 81
Courriel : contact@assystenvironnement.fr
www.assystenvironnement.com

TABLE DES MATIERES

1	Demande d'Enregistrement (Art. R512-46-3 du code de l'env.)	4
1.1	Identification du demandeur	4
1.2	Emplacement du site.....	5
1.3	Activités projetées et classement ICPE	8

INTRODUCTION

La société LA PIECE AUTOMOBILE 95 souhaite exploiter un centre de récupération, dépollution et démontage de Véhicules Hors d'Usage (VHU), et de vente de pièces détachées, localisé au 10 Chemin du Moulin A Vent à Groslay (95410).

Les parcelles cadastrales portant la demande ICPE, sont les parcelles n° 243, 528, 529, 535, 538 et 544 de la section AE du cadastre de la commune de Groslay.

Pour cela, la société LA PIECE AUTOMOBILE 95 souhaite déposer un dossier d'Enregistrement au titre de la rubrique 2712 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) :

- ▶ Installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage ou de différents moyens de transports hors d'usage.

1. Dans le cas de véhicules terrestres hors d'usage, la surface de l'installation étant supérieure ou égale à 100 m².

Ainsi, conformément à l'Article R.512-46-1 à R512-46-7 du Code de l'environnement, la société LA PIECE AUTOMOBILE 95 dépose par la présente un dossier complet de demande d'Enregistrement et conformément à l'arrêté ministériel du 2 mai 2012, ainsi qu'une demande d'agrément comme « Centre VHU ».

Au travers du présent dossier, la société LA PIECE AUTOMOBILE 95 dépose une demande pour une capacité de traitement de VHU de 2 080 véhicules par an.

Ce dossier a été rédigé conformément aux dispositions législatives en vigueur, à savoir notamment les articles R512-46-1 à R512-46-7 du code de l'environnement.

Il comprend :

- ▶ le document CERFA n°15679-04 formalisant la demande d'enregistrement pour une ou plusieurs installation(s) classée(s) pour la protection de l'environnement en application de l'article R.512-46-3 du code de l'environnement ;
- ▶ la présentation de la demande (identité du demandeur, description des activités, rubriques ICPE, localisation, capacité technique et financière) et la demande d'agrément pour « Centre VHU » ;
- ▶ description des choix techniques permettant le respect des prescriptions générales applicables ;
- ▶ une carte de localisation au 1/25 000^e ;
- ▶ un plan des abords au 1/2 500^e ;
- ▶ un plan d'ensemble du site présentant le projet d'aménagement au 1/250^e.

L'intérêt du site par rapport à l'environnement s'appuie sur les points suivants :

- ▶ l'activité de dépollution démontage de véhicules hors d'usage se situe dans la chaîne de gestion globale du recyclage des déchets entre leur collecte et leur traitement final ;
- ▶ le site de Groslay est un véritable relais pour optimiser les coûts logistiques et environnementaux d'élimination des VHU ;

- ▶ combiné à des opérations de tri sommaire, le site permettra de :
 - réduire l'impact du transport,
 - limiter la mise en décharge de matières valorisables ;
 - améliorer la part valorisable des déchets sur le département du Val-d'Oise et les départements limitrophes.
- ▶ préservation des zones de protection des milieux naturels du fait de l'absence d'espace protégé (Zone NATURA 2000, ZNIEFF, ZPS¹, etc.) sur l'installation de la société LPA 95;
- ▶ préservation des eaux de surface (pas de rejets directs en cours d'eau ou plan d'eau) ;
- ▶ préservation des monuments historiques, le site n'est pas inscrit dans un rayon de protection.

1 Demande d'Enregistrement (Art. R512-46-3 du code de l'env.)

Le présent paragraphe détaille les éléments de réponses en application de l'article R512-46-3 du code de l'environnement. Ces éléments sont également formalisés dans le document CERFA n° 15679-04 joint à la présente demande d'enregistrement.

1.1 Identification du demandeur

Le demandeur est la société LA PIECE AUTOMOBILE 95 (Cf. Extrait Kbis en [Annexe 1](#)).

Les données administratives relatives au demandeur sont les suivantes :

Raison sociale :	LA PIECE AUTOMOBILE 95
Forme juridique :	SARL (Société A Responsabilité Limitée)
Qualité du signataire :	Gérante
Responsable du dossier :	Mme Catherine HAMOUD
Adresse du siège social :	10 Chemin du Moulin A Vent 95410 GROSLAY
Adresse du projet :	10 Chemin du Moulin A Vent 95410 GROSLAY
Coordonnées :	Tél : 01 34 53 00 15 Mobile : 06 85 40 35 83 Mail : hamoudc@lapieceautomobile.fr
N° de SIRET :	843 999 724 000 18
Code APE :	4520A

¹ Zone de Protection Spéciale

1.2 Emplacement du site

Le site visé par la demande est localisé au 10 Chemin du Moulin A Vent, au Sud-Est de la commune de Groslay (95410), dans le département du Val-d'Oise. Le site est localisé en bordure Ouest de la commune voisine de Sarcelles (95).

Le plan de localisation du site sur un extrait de carte IGN est présenté ci-dessous en Figure 1.

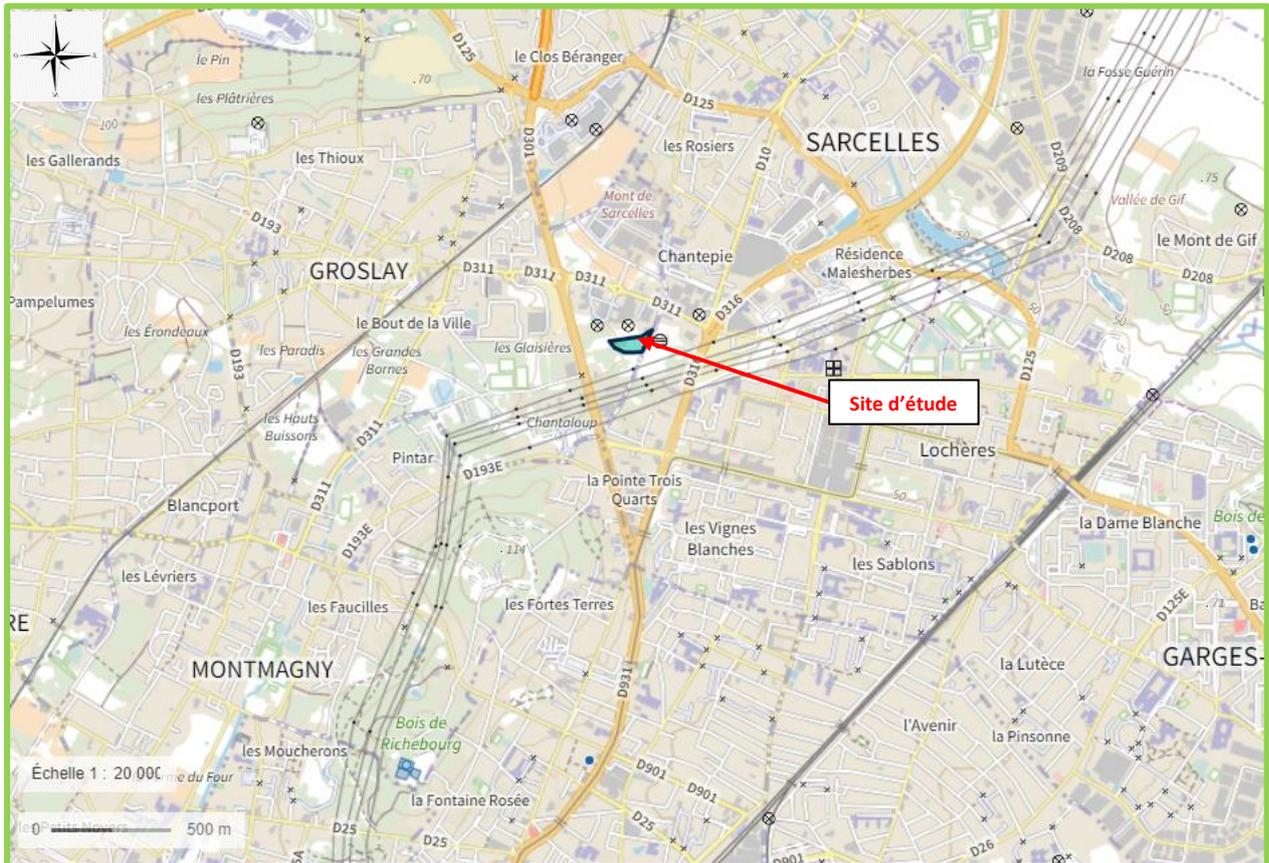


Figure 1 : Localisation du site sur extrait de carte IGN (Source : Géoportail.fr)

Le site est implanté à la périphérie Sud-Est du centre-ville de la commune de Groslay.

Les coordonnées géographiques en Lambert II étendues sont :

X : 602141,01 m ;
Y : 2442690,25 m.

L'altitude au niveau du site est de l'ordre de : + 71,3 m NGF.

Les communes, en dehors de Groslay, présentes dans un rayon d'un km autour du site sont les suivantes :

- Saint-Brice-sous-Forêt (95350) au Nord ;
- Sarcelles (95200) à l'Est ;
- Montmagny (95427) et Pierrefitte-sur-Seine (93380) au Sud.

La carte de localisation des communes à proximité du site est présentée ci-après en Figure 2.

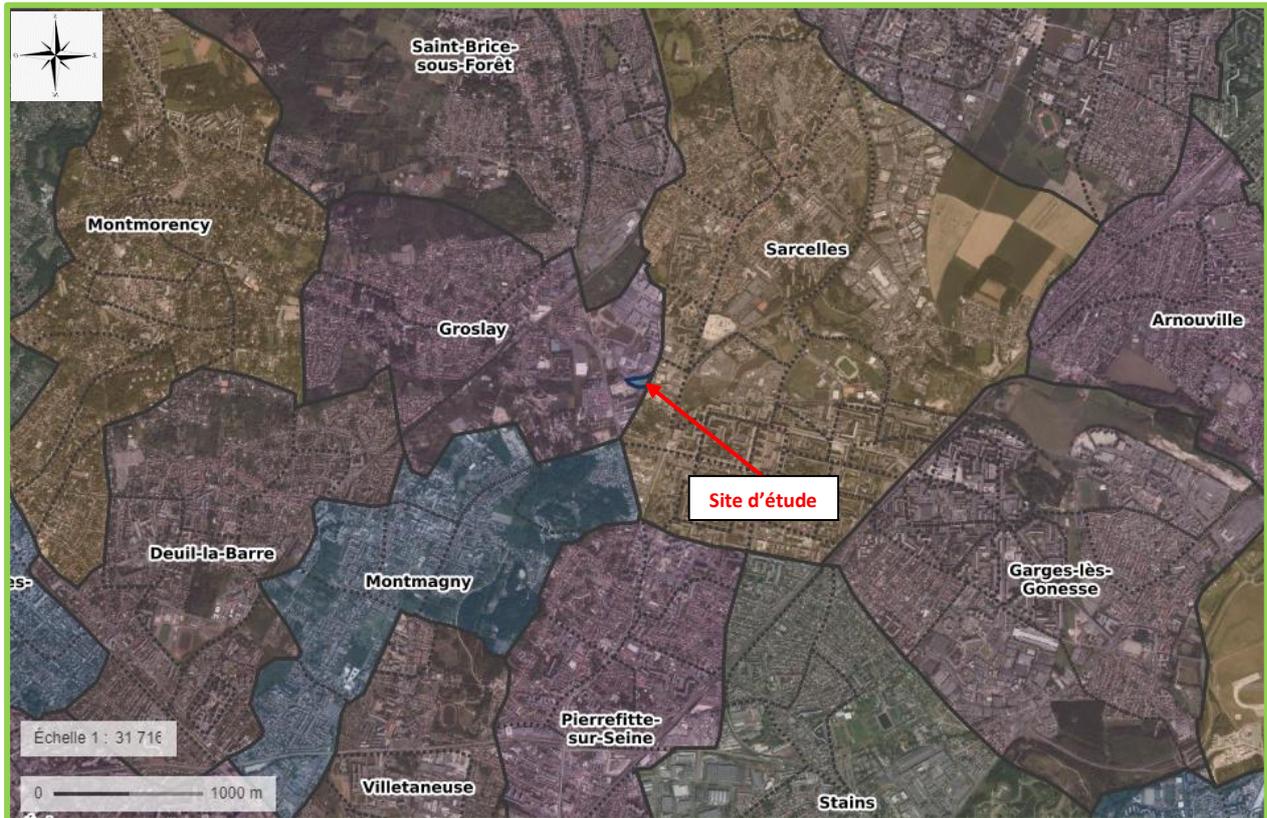


Figure 2 : Localisation des communes à proximité du site (Source : Géoportail.fr)

Numéro parcelle répondant à la réglementation des installations classées :

Le terrain concerné par les activités classées correspond aux parcelles du plan cadastral de la commune de Groslay. L'ensemble de ces parcelles représente une surface de 7 957 m². Cette emprise ICPE fait ainsi l'objet de la demande d'enregistrement et d'agrément VHU pour la rubrique 2712-1.

Pour son exploitation, la société LA PIECE AUTOMOBILE 95 est locataire du terrain. Le propriétaire du terrain est la SCI GENY, ayant donné son accord pour l'exploitation de son site en centre VHU.

Abords de l'installation classée :

Le site est localisé au 10 Chemin du Moulin A Vent, sur la commune de Groslay (95410), en bordure Ouest de la commune de Sarcelles (95).

Autour du site et dans un rayon de 200 m, on note la présence de bâtiments à usage d'industrie ou de commerce.

Ainsi, sur les parcelles limitrophes du site LA PIECE AUTOMOBILE 95, sont présents :

- ▶ au Nord : la société de remorquage automobile « GEORGET DEPANNAGE » ;
- ▶ à l'Ouest : un terrain végétalisé et la RD 301 ;
- ▶ au Sud : un terrain nu ;
- ▶ à l'Est : la centrale à béton « UNIBETON SARCELLES » sur la commune voisine de Sarcelles.



Figure 3 : Vue aérienne des alentours du site (Source : Géoportail.fr)

L'habitation la plus proche est localisée à environ 320 mètres au Nord-Est du site d'exploitation, sur la commune de Sarcelles.

L'ensemble de ces éléments est présenté sur le plan des abords, joint en [Pièce jointe n°2](#).

Limites de l'installation classée :

Les limites du site seront constituées :

- ▶ au Nord : par un mur surmonté de barbelés de 2,5 m ;
- ▶ à l'Est : par un mur surmonté de barbelés de 2,5 m ;
- ▶ à l'Ouest : par un mur surmonté de barbelés de 2,5 m ;
- ▶ au Sud : par un mur surmonté de barbelés de 2,5 m.

Le site a un unique accès à l'Est au niveau du Chemin du Moulin à vent. Il sera ouvert en permanence, servira d'accès pour les secours et sera voué aux apports de VHU.

Le site est aménagé, et présente des sols recouverts d'une dalle béton, au droit des zones de VHU à dépolluer (voir plan d'ensemble joint en [Pièce jointe n°3](#)).

1.3 Activités projetées et classement ICPE

Nature des activités :

La société LA PIECE AUTOMOBILE 95 exploitera sur le site les activités suivantes :

- ▶ Récupération, dépollution, démantèlement de véhicules hors d'usages ;
- ▶ Vente de véhicules d'occasion aux professionnelles et à l'export ;
- ▶ Négoce et vente de véhicules accidentés.

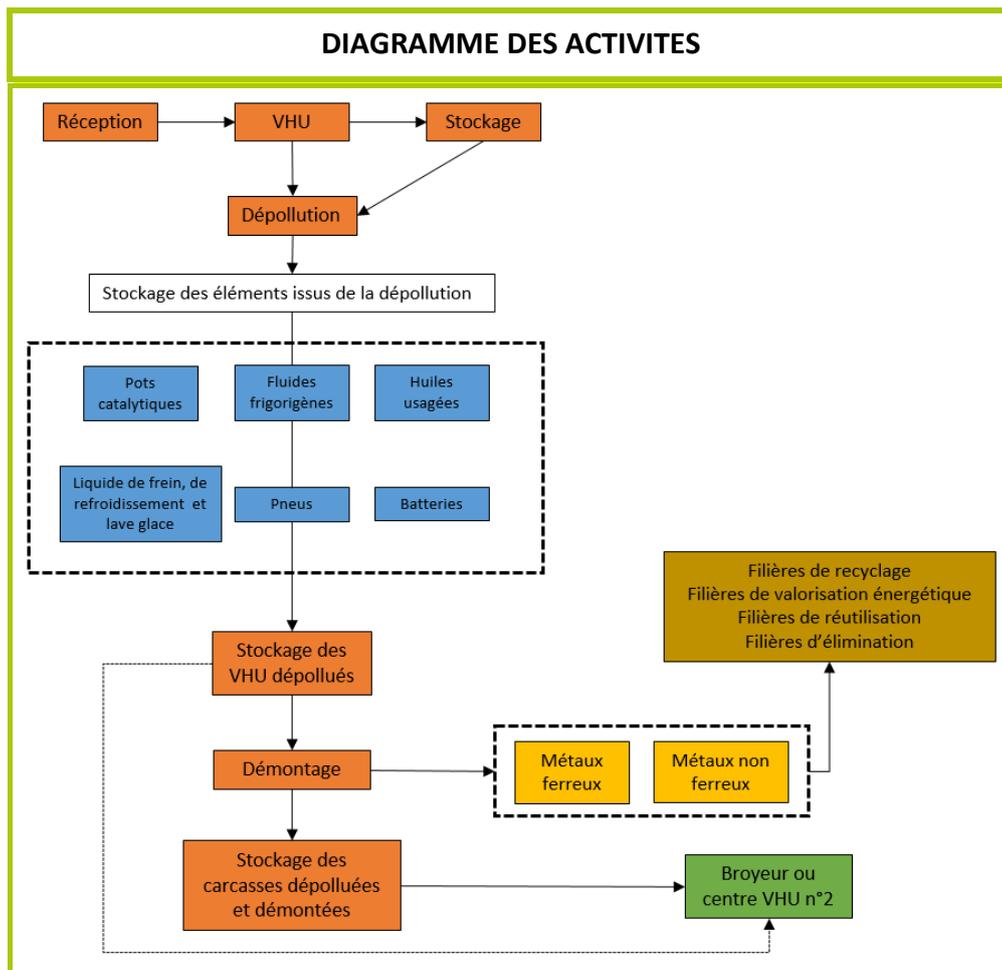


Figure 4 : Diagramme des activités Centre VHU

Bâtiments et locaux sur site :

Le site ne dispose ni de bâtiment ni de hangar d'exploitation. Il dispose uniquement d'un algéco faisant office de bureaux et d'accueil clients, d'une surface de 12 m².

Volume d'activité prévu concernant l'activité de « Centre VHU » :

Activité	Volume d'activité maximum
Nombre moyen de VHU traités par an	Environ 2 080
VHU en attente de dépollution	495 m ²

Atelier de dépollution et de démontage	230 m ²
VHU dépollués	1 050 m ²
Zone de démontage de pièces sur véhicules par des professionnels	185 m ²
Zone de stockage de véhicules accidentés	1 090 m ²
Zone de stockage de véhicules d'assurance	940 m ²

Rubrique de la nomenclature dont le site relève :

Rubrique ICPE	Désignation des activités	Capacités pour lesquelles la demande est sollicitée	Régime
2712	Installation d'entreposage, dépollution, démontage ou découpage de véhicules hors d'usage ou de différents moyens de transports hors d'usage, à l'exclusion des installations visées à la rubrique 2719. 1. Dans le cas de véhicules terrestres hors d'usage, la surface de l'installation étant supérieure ou égale à 100 m ²	<u>Surface d'emprise cadastrale</u> : 7 957 m ² <u>Surface dédiée à l'activité</u> : 7 957 m ² Hors zone de stockages des pièces détachées destinées à la vente	-E-

-A- : Autorisation -E- : Enregistrement -D- : Déclaration -C- : Contrôle périodique -NC- : Non Classable

Annexe 1

Extrait Kbis



N° de gestion 2018B00497

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 21 juin 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 834 999 724 R.C.S. Pontoise
Date d'immatriculation 29/01/2018
Dénomination ou raison sociale **LA PIECE AUTOMOBILE 95**
Forme juridique Société par actions simplifiée
Capital social 7 500,00 Euros
Adresse du siège Chemin du Moulin à Vent 95410 Groslay
Activités principales La récupération et la vente de pièces détachées pour l'automobile, l'achat et la vente de tous types de véhicules accidentés ou non. Importation exportation de tous véhicules neufs et d'occasion et de pièces détachées
Durée de la personne morale Jusqu'au 29/01/2117
Date de clôture de l'exercice social 31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

Nom, prénoms HAMOUD Catherine
Date et lieu de naissance Le 09/10/1969 à Fontenay-aux-Roses (92)
Nationalité Française
Domicile personnel 12 Allée Maurice Piketty 77130 ST FARGEAU PONTIERRY

Directeur général

Nom, prénoms BERGER Emeric
Date et lieu de naissance Le 11/09/1977 à Eaubonne (95)
Nationalité Française
Domicile personnel 40 Rue du Verger 91630 Cheptainville

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement Chemin du Moulin à Vent 95410 Groslay
Activité(s) exercée(s) La récupération et la vente de pièces détachées pour l'automobile, l'achat et la vente de tous types de véhicules accidentés ou non. Importation exportation de tous véhicules neufs et d'occasion et de pièces détachées
Date de commencement d'activité 22/01/2018
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT